

Notice explicative aux Enseignant(e)s des écoles élémentaires Inscription aux spectacles et ateliers scolaires Roi de l'Oiseau 2023

38èmes Fêtes du Roi de l'Oiseau du 13 au 17 septembre 2023

Les Fêtes du Roi de l'Oiseau se dérouleront du 13 au 17 septembre 2023 sur le thème : «Léonard de Vinci... le génie !».

Comme l'an dernier, nous avons le plaisir d'accueillir les élèves des écoles élémentaires, accompagnés de leurs enseignant(e)s et accompagnateurs les jeudi 14 et vendredi 15 septembre.

Vous trouverez ci-dessous nos propositions et les modalités d'inscription :

Propositions	Modalités d'inscription
Pour les classes élémentaires et plus âgés	Inscription auprès du Roi de l'Oiseau
Participation à 1 atelier professionnel ou sur un campement	avant le 1er juillet 2023 sur le tableau d'inscription ci-joint 1 formulaire par classe (Si possible merci de regrouper les inscriptions par école).
Participation à 1 spectacle	1 1
Voir le descriptif ci-joint	Important: ne pas oublier d'indiquer ET d'UTILISER le mail de l'école uniquement
<u>Attention</u> : les fêtes se déroulant en ville, il est possible que pour des raisons météorologiques, des animations soient annulées.	Renvoyer la fiche d'inscription remplie à l'adresse mail : scolaires.ro@gmail.com
	Participation symbolique : 2€/ élève pour un atelier, un spectacle ou les 2. Pensez à coordonner habilement et largement les horaires de l'atelier et du spectacle choisis!
	Les vœux seront pris en compte par ordre d'arrivée

1 – Participation aux spectacles :

L'organisation, arrêtée cette année, ne permet pas l'accueil des élèves de maternelle.

L'accompagnement de la classe à un spectacle est limité à deux adultes (enseignants et parents), afin de permettre à un maximum d'élèves de profiter des spectacles en fonction de la jauge.

2 - Participation aux ateliers :

Pour la participation aux ateliers, l'accent est mis sur la qualité de l'accueil conduisant de fait à une proposition moindre. 117 créneaux horaires sont proposés et les inscriptions se feront par ordre d'arrivée de vos réponses.

3 – Les priorités d'inscription :

Afin qu'un maximum d'enfants puisse participer aux Fêtes, il est souhaitable que les écoles du Puy en Velay et à proximité immédiate laissent les créneaux de 11h et 14h aux établissements plus éloignés et tributaires d'un temps de transport plus long.

4 – Retrait des Pass et règlement :

Le règlement des activités ainsi que la remise des PASS (atelier/spectacle) auront lieu impérativement le :

Mercredi 6 septembre 2023 de 13h30 à 17h30

au local du Roi de l'Oiseau à l'ancienne École Jules Ferry, 29. rue Raphaël au Puy en Velay (salle au 1^{er} étage).

(Règlement par chèque ou espèces)

A cette occasion, il vous sera remis votre Pass et un plan. Une zone de pique-nique et une salle de repli, en fonction de la météo, vous seront également attribuées.

> Pour le pôle chargé de l'accueil des scolaires : Marie-Jeanne AVOUAC Tél : 06 80 26 76 84 Pascale ANGLADE Jean-Claude LEFEVRE

> > Mail: scolaires.ro@gmail.com